

Groupe scolaire Jacques Brel de Bachy
Compte rendu du conseil d'école du 26 juin 2012

Etaient présents:

Mme Bourelle, directrice et professeur des CE1 CE2
Mme Kerrich, professeur des CP
Mme Boucher professeur des MS, GS
Mme Lepoutre professeur des TPS, PS, MS
Mme Vitse professeur des CE, CE2 le mardi et TPS, PS, MS le vendredi
Mr Milleville, professeur des CM1, CM2
Mr Delcourt maire de Bachy
Mme Fievet, adjointe au maire
Mr Bégue, délégué départementale de l'éducation nationale
Mme Mahieu déléguée des parents d'élèves
Mr Gauquier délégué des parents d'élèves

Excusés:

Mr Belloque, inspecteur de l'éducation nationale
Mmes Poidevin, Sarrazin déléguées des parents d'élèves
Mr Cousin délégué des parents d'élèves

Rentrée 2012:

Suite aux nombreuses inscriptions, non estimées suite aux nombreuses constructions dans la commune. Mr le maire et Mme Bourelle ont effectué une demande au niveau de l'inspection de circonscription et de l'inspection académique et pour une ouverture de classe pour la rentrée 2012, cette dernière a été acceptée ce jour, elle sera destinée aux élèves du primaire.

En conséquence, et compte tenu d'une livraison en cours d'année de l'extension du groupe scolaire, la mairie va réaliser l'achat d'un bungalow de 15 m² qui sera implanté derrière les classes du primaire. Celui-ci servira pour la bibliothèque et le photocopieur. De septembre à novembre il n'y aura plus de salle de décroisement pour les primaires, celle-ci sera utilisée pour la création du nouveau poste d'enseignant. Au retour des vacances de Toussaint, les maternelles pourront occuper les nouveaux locaux (à confirmer). De ce fait la salle des grandes maternelles libre (bâtiment en front de rue) servira de salle de décroisement pour les primaires. La salle des petites maternelles et le dortoir seront transformés en salle de motricité (100 m²).

Mr le maire a également fait une demande pour accélérer le chantier d'extension, il sera probablement livré après les vacances de Toussaint plutôt que pour la rentrée de janvier 2013. Suite à la création de nouvelles salles de classe une subvention d'équipement a été demandée au sénateur. Cette dernière permettra de couvrir 50% des frais d'équipement des 2 nouvelles classes et du dortoir.

D'un point de vue humain, Mme Bourelle quitte le groupe scolaire et sera remplacée dans la fonction de directrice par Mme Lepoutre, qui reprend donc une activité à temps complet. Mme Vitse quitte également le groupe Scolaire.

Mme Schollaert fera son entrée au sein du groupe scolaire.

Cependant deux postes doivent être affectés au groupe scolaire, les personnes concernées ne sont à ce jour pas encore nommées, compte tenu de la décision très récente de l'ouverture d'une nouvelle classe pour la première affectation. La seconde nomination concerne le temps attribué au directeur pour la gestion administrative de l'établissement soit une journée par semaine.

Répartition des classes

A ce jour nous sommes en mesure de pouvoir vous communiquer uniquement les effectifs, 59 enfants de maternelle et 98 pour le primaire (22 CM2, 13 CM1, 17 CE2, 27 CE1, 19 CP)

Etant donné qu'il y a eu une confirmation de création d'une nouvelle classe le matin même du conseil, il va y avoir des modifications à ce qui devait être annoncé au conseil à ce sujet.

Actuellement le corps professoral aimerait garder la 2^{ème} ATSEM après le déménagement, et ainsi ils aimeraient mettre la PS avec les GS, et donc accueillir les TPS uniquement le matin avec les MS très nombreux. Cela reste à confirmer.

La répartition des élèves de primaire ne peut être effectuée suite à la création récente de la nouvelle classe.

De plus les enseignants présents ne reprendraient pas tous les niveaux de cette année scolaire.

Budget:

La coopérative reste inchangée pour la prochaine année scolaire soit 15 euros par enfant.

La dotation par élève de la municipalité reste inchangée soit 44 euros.

Le budget transport a été utilisé en totalité, et sera porté à 2800 euros contre 2500 actuellement. Un reliquat de 462 euros reste en ce qui concerne le budget fourniture de la mairie.

Un solde positif de près de 3000 euros pour le compte du groupe scolaire, cette somme pourra légèrement varier. La recette de la kermesse rapporte un bénéfice net de 1701 euros à ajouter à cette somme.

Sorties:

L'ensemble des sorties ont été effectuées et se sont bien déroulées. A ce sujet l'ensemble des enseignants remercient tous les parents pour leur accompagnement dans les sorties.

Seule la réception d'élèves anglais de Rochester pour une nuitée et visite de Lille et de Bachy n'avait eu lieu ce jour. Cette dernière a lieu ce 29 juin.

Pour la rentrée prochaine et concernant l'activité piscine le créneau du jeudi après-midi reste inchangé. Tous parents désireux d'accompagner les élèves de GS dans l'eau sont amenés à passer un agrément, les dates de ce stage d'une journée seront connus en début d'année scolaire.

Fête de l'école:

L'ensemble des retours donne un écho positif sur le déroulement de celle-ci, tant par le spectacle proposé que l'organisation de celle-ci.

A ce sujet l'ensemble des enseignants, parents d'élèves remercient la municipalité pour l'aide matérielle, Alicia pour les danses, Damien pour les chants, et les mamans couturières pour la confection des déguisements. Ainsi que tous les parents qui se sont investis.

Le comité de parents remercient particulièrement les parents qui ont donnés de leur temps dans l'organisation de cette fête et ainsi aidé au bon déroulement et la réussite de celle-ci.

Nous les invitons d'ores et déjà à nous accompagner des la rentrée dans ce sens et ainsi créer une dynamique positive, afin de proposer de nouvelles idées novatrices qui seront bénéfiques pour notre école.

Question diverses:

Pourquoi les enfants de 4 ans n'ont pas reçu de convocation pour leur bilan de la part de l'UTPAS?

Nous rappelons qu'il ni a aucune obligation à ce sujet, et suite à un problème effectif au niveau de l'UTPAS ce bilan n'a pu être effectué cette année.

Mme Bourelle a communiqué la liste des enfants nés entre le 1 juillet 2008 et 30 juin 2009 à l'UTPAS, pour les bilans de l'année prochaine.

Les enseignants et comité de parents en place rappellent qu'il est important que les enfants soient accompagnés par des parents les représentants. Nous invitons donc les parents à s'investir à ce niveau la, en manifestant leur intérêt des la rentrée.

Le comité de parents.